

Interview La Matinale du « Monde » le 30/12/2017 :

>> Pour lire l'interview complète : http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/12/31/eva-joly-la-colere-me-donne-de-l-energie_5236227_1653578.html

Eva Joly : « La colère me donne de l'énergie »

Députée européenne, vice-présidente de la commission d'enquête sur l'évasion fiscale, Eva Joly, ancienne juge d'instruction, se confie sur son parcours pour La Matinale du « Monde ».

LE MONDE | 31.12.2017 à 06h34 • Mis à jour le 01.01.2018 à 11h18 |

Propos recueillis par Catherine Vincent

Abonnez vous à partir de 1 €

Réagir ★ Ajouter

f Partager

Tweeter



Je ne serais pas arrivée là si...

... si je n'avais pas vu dans le métro, en 1980, une affiche qui disait : « *Devenez magistrat, un métier dynamique* ». C'était une publicité pour un concours exceptionnel, destiné aux plus de 35 ans. J'en avais 37, une fille âgée de 10 ans, un fils de 5 ans, j'étais juriste à l'hôpital psychiatrique d'Etampes, où je faisais des journées harassantes, mon mari, médecin généraliste, travaillait lui aussi beaucoup, nous étions en train de refaire notre maison, je n'avais jamais une minute pour moi... Je me suis dit : « *Je n'ai rien à perdre. Je vais prendre quelques jours pour préparer ce concours, et après les épreuves, j'aurai le reste de la journée pour faire du shopping !* »

Et vous avez réussi le concours...

Je n'aurais eu aucune chance s'il y avait eu une épreuve de culture générale, terriblement difficile lorsque vous êtes étrangère. J'ai grandi en Norvège, je suis venue en France à 20 ans, je n'avais pas le formatage des bêtes à concours françaises, qui sont éduquées pour cela depuis la maternelle. Or, ce concours extérieur ne comportait que des épreuves techniques. Le jour du résultat des épreuves écrites, j'étais à la Foire de Paris avec mon mari – nous étions mordus de camping-cars, nous allions les voir chaque année.

Je téléphone, j'apprends que j'ai réussi l'écrit – ce qui était pour moi le plus dur –, et je dis à Pascal : « *Ma vie va changer.* » Je ne savais pas à quel point ce serait vrai ! Je suis arrivée en 1981 au tribunal de grande instance d'Orléans, à 90 km de mon domicile. Entre notre maison dans l'Essonne et mon lieu de travail, j'ai dû faire environ 150 000 km en deux ou trois ans.

Comment vivez-vous ces premières années au cœur de la magistrature ?

D'abord, c'est un choc. A l'hôpital où j'avais travaillé pendant les années 1970, tout le monde était très progressiste....